

Missions à l'étranger : le faux procès

Face à la pression financière sur les universités, les partenariats internationaux deviennent incontournables. Ces déplacements relèvent désormais d'une stratégie de survie.



Contribution externe

Publié le 21-04-2026 à 09h21 Mis à jour le 21-04-2026 à 09h35

Enregistrer



©Serge Dehaes

Partager

Une carte blanche de Stéphane Moyson, professeur de sciences politiques et administratives UCLouvain – FUCaM Mons

Les missions économiques et académiques organisées par la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'étranger suscitent actuellement le débat. Le nombre important de participants, notamment issus du monde académique, à celle actuellement en préparation à destination du Canada interroge. Faut-il y voir un excès, voire une forme de déconnexion, ou au contraire un investissement stratégique utile ? La réponse mérite d'être nuancée.

D'abord, il convient de rappeler une évidence trop souvent oubliée : rien ne remplace le contact humain direct. À l'heure des visioconférences et des échanges numériques, les rencontres en présentiel conservent une valeur essentielle. Elles permettent d'établir un climat de confiance, de multiplier les interactions informelles et d'ouvrir des perspectives qui, bien souvent, ne se concrétisent pas derrière un écran. Dans des domaines aussi relationnels que les affaires ou la recherche, cette dimension reste déterminante.

Pourquoi ces missions restent essentielles

Ces missions jouent également un rôle de catalyseur. Elles créent un contexte propice à l'émergence de collaborations qui n'auraient pas vu le jour autrement. Elles offrent aussi un cadre politique et symbolique facilitant la conclusion d'accords, en leur donnant visibilité et crédibilité. La présence d'une délégation officielle peut, à elle seule, accélérer des processus de négociation parfois longs et incertains.

Contrairement à une idée répandue, ces déplacements ne sont pas uniquement le fruit de décisions descendantes. Ils se construisent aussi, en grande partie, à partir des besoins exprimés par les acteurs et actrices de terrain. Une entreprise active dans le secteur pharmaceutique ne peut se substituer à un acteur ou une actrice de la logistique pour négocier un partenariat dans ce domaine ; de même, un chercheur ne peut initier seul des collaborations en dehors de son champ d'expertise. La diversité – et parfois le nombre – des participants reflète donc aussi celle des secteurs concernés et des opportunités à saisir.



Une mission au Canada avec 150 personnes, dont une centaine d'académiques, irrite

La forte présence d'académiques s'inscrit, elle aussi, dans une évolution structurelle. Les universités sont aujourd'hui confrontées à une pression croissante pour diversifier leurs sources de financement. Les partenariats académiques internationaux et les collaborations avec des acteurs et actrices économiques sont devenus des leviers essentiels pour soutenir la recherche et l'enseignement. Dans ce contexte, participer à ce type de mission relève moins du privilège que d'une stratégie d'adaptation à un environnement en mutation.

Des moyens en réalité marginaux

Par ailleurs, la ministre-Présidente Elisabeth Degryse a bien précisé ce 15 avril, en réponse à une question d'actualité au Parlement, "*qu'un montant forfaitaire unique, qui s'élève à 2 500 euros pour une haute école et à 3 500 euros pour une université, quel que soit le nombre de participants*", a été prévu. Or, les pouvoirs publics ont répétitivement choisi de limiter le financement public des universités et hautes écoles ces dernières années. Donc, ces déplacements académiques reposent aussi en partie sur les moyens privés que ces institutions parviennent à mobiliser elles-mêmes pour financer leurs activités.

Le suivi de ces missions ainsi que l'analyse de leur impact à moyen et long terme restent des tâches complexes. La plus grande transparence quant aux résultats obtenus renforcera sans doute encore davantage leur légitimité.

Enfin, les coûts de ces déplacements peuvent sembler importants à première vue – et ils le sont effectivement. Ils doivent toutefois être relativisés. Rapportés aux besoins de refinancement structurel de secteurs clés comme l'enseignement, la recherche ou la culture, notamment en matière de personnel et d'infrastructures, ils restent marginaux. Faire de ces missions le cœur du débat budgétaire revient à se tromper de cible.

Des critiques nécessaires pour les améliorer

Cela étant dit, certaines critiques ne peuvent être écartées d'un revers de main. Le nombre élevé de participants peut aussi être perçu comme le symptôme d'un paysage institutionnel fragmenté, caractéristique de la Belgique – singulièrement du côté francophone. La multiplication des niveaux de pouvoir et des structures administratives peut entraîner des effets de redondance et nuire à la lisibilité de l'action extérieure. Ces missions constituent une nouvelle occasion de s'interroger sur la cohérence, le poids – et donc le coût – de nos structures.



Le mode de financement des universités mène à leur étranglement progressif

Enfin, et surtout, la question du dimensionnement de ces missions doit être posée au regard de la nécessité d'en mesurer les effets. Le nombre de participants doit être apprécié à l'aune de leur capacité réelle à nouer des contacts pertinents et à générer des retombées positives concrètes. Celles-ci doivent par ailleurs être évaluées à la lumière de leurs coûts, qu'ils soient financiers ou environnementaux, par exemple. Or, le suivi de ces missions ainsi que l'analyse de leur impact à moyen et long terme restent des tâches complexes. La plus grande transparence quant aux résultats obtenus renforcera sans doute encore davantage leur légitimité.

Perfectibles

En définitive, ces missions ne sont ni des dépenses superflues ni des instruments parfaits. Elles constituent des outils utiles, parfois efficaces, mais perfectibles. Plutôt que de les rejeter en bloc ou de les défendre sans réserve, il importe de les interroger dans leur fonctionnement, leur ampleur et leurs résultats. C'est à ce prix qu'elles pourront pleinement remplir leur rôle au service du développement économique et académique de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

→ *Titre et chapô sont de la rédaction. Titre original : "Missions à l'étranger : entre nécessité stratégique et exigence de transparence"*

Les textes qui paraissent dans la rubrique Débats sont des contributions externes, qui n'engagent pas la rédaction.

Copyright © La Libre.be 1996-2026 lpm sa - IPM | Ce site est protégé par le droit d'auteur / Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles / Tel +32 (0)2 744 44 44 / N° d'entreprise BE 0403.508.716

